

bulletin  
d'information  
du bureau  
confédéral

**8 1 4**

7 MARS 1988

*à la direction*

# **COURRIER CONFEDERAL**

## SECTEUR FEMININ

8 MARS 1988 : Les Salaires au coeur de l'action..... p. 2/ 3

## BUREAU CONFEDERAL / FEDERATION DES METAUX

Déclaration..... p. 4/ 5

## JEUNESSE

Mépris, injustice : on se rebiffe.  
La campagne du C.C.N. s'intensifie..... p. 6/ 7

## COMMERCE - SERVICES

De réelles possibilités... à confirmer... ..... p. 8/11

## POLITIQUE FINANCIERE

Préparons un bon printemps pour les finances de toute  
la C.G.T. : Bilan National le 31 MARS 1988..... p. 12/13

## C.C.E.O.

Stage : "Stratégies Sociales du Capital"..... p. 14/15

## SECTEUR SOCIAL

Modèle de Tract..... p. 16/17

## SECTEUR ECONOMIQUE

Groupe C.G.T. au C.E.S. .... p. 18

## ANTOINETTE

Prospectons pour enraciner "ANTOINETTE" à l'entreprise..... p. 19 A

oOo



# SECTEUR FÉMININ

8 MARS 88

LES SALAIRES AU COEUR DE L'ACTION.

Plans de travail, entreprises ciblées, enquête "ANTOINETTE", pétitions ... et actions, le 8 MARS se prépare activement.

L'ENQUETE ANTOINETTE "BESOINS / SALAIRES / LUTTES".

A travers les UNIONS DEPARTEMENTALES et FEDERATIONS, ce sont plusieurs centaines d'entreprises qui ont été ciblées pour aller au devant des salariées, les faire exprimer leurs besoins, leur opinion sur le SMIC à 6 000 Frs, leurs salaires, leurs conditions de travail et d'emploi.

Ce sont donc des milliers de FEMMES SALARIEES avec qui la CGT a ainsi engagé le débat à partir de leur vécu sur la nécessité de l'action et du renforcement de la CGT.

Premiers résultats : des ADHESIONS. Par exemple : à la THOMSON CSF CHOLET  
à EDF CERGY  
aux Communaux de SARCELLES

Premières utilisations de l'ENQUETE :

- . alimenter tracts de masse, conférences de presse et témoignages à l'occasion du 8 MARS, notamment, au niveau des départements ;
- . poursuivre l'enquête, ANTOINETTE en main :
  - après le succès du numéro de FEVRIER, on confirme en MARS ; les 10 000 ex. sont, d'ores et déjà, dépassés.
  - Ainsi, enquête en main, on gagne sur toute la ligne : chez BAILLY (chaussures Villeurbanne) à la suite de l'enquête,
    - . 10 adhésions
    - . 2 actions sur les salaires
    - . 37 Antoinette de Mars placés d'avance.

UN 8 MARS QUI SE PRÉPARE DANS L'ACTION

Pour les SALAIRES, contre la FLEXIBILITE, le TRAVAIL de NUIT, la PRECARITE, il n'est pas question d'attendre :

- . ainsi les employé(e)s des GRANDS MAGASINS PARISIENS sont dans l'action pour refuser les changements d'horaires ;
- . à Pithiviers, chez Corbin (METALLURGIE), plusieurs jours de grève pour les salaires et le 13 ème mois - premiers succès et ... 26 ADHESIONS -

## LE 8 MARS, JOURNÉE DE LUTTE

Dans les entreprises, en s'appuyant sur les journées d'action et temps forts décidés par des Fédérations et des Unions Départementales, (FONCTION PUBLIQUE - ORGANISMES SOCIAUX - T.H.C. - UD Haute-GARONNE),

des initiatives vont avoir lieu dans de nombreuses entreprises. Des arrêts de travail sont annoncés (C.P.A.M. de Saint-NAZAIRE et NANTES - COMMUNAUX d'ORLEANS).

De nombreuses UD prévoient des manifestations (NORD - PAS-de-CALAIS - Haute-GARONNE - LOIRET), des rassemblements et délégations en direction des Chambres patronales ou des Préfectures.

## UN 8 MARS À PROLONGER

- En poursuivant l'ENQUETE, en aidant nos Syndicats à en tirer tous les enseignements et à formuler des revendications et des propositions d'action ;
- en concrétisant le travail effectué par des ADHESIONS, par le DEVELOPPEMENT de la DIFFUSION d'ANTOINETTE ;
- en se servant des expériences réalisées pour développer ce type de travail au plus près des FEMMES SALARIEES.

\* \* \* \* \*  
\* \* \* \*  
\* \* \*  
\* \*  
\*

**RENAULT****EXIGEONS DU GOUVERNEMENT ET DU PDG DE LA REGIE**

- . Le retrait immédiat des milices,
- . La réintégration des militants,
- . La levée des saisies bancaires du compte du syndicat,
- . Le retrait des sanctions.

**PARTOUT : MOTIONS, PETITIONS, TELEGRAMMES.**

L'escalade de la répression contre les militants de la C.G.T. chez RENAULT s'intensifie avec une brutalité sans précédent. La responsabilité du pouvoir est engagée.

Contrainte au recul dans son ambition de modifier le statut d'entreprise national et battue dans sa tentative de faire condamner à des peines de prison 10 militants de la C.G.T. de Billancourt, dont le secrétaire de la section du Parti Communiste Français, la direction engage de nouvelles procédures de licenciements à l'égard de 6 élus de l'organisation syndicale.

L'enlèvement de Claude JAGUELIN en plein atelier, devant des dizaines de témoins, par des vigiles privés payés par la direction, les menaces et coups et blessures infligés depuis à l'encontre d'autres élus C.G.T., caractérise l'acharnement du PDG M. LEVY et de son directeur des affaires sociales M. PRADERIE contre toutes celles et tous ceux qui refusent l'arbitraire, la régression de leur pouvoir d'achat, la perte de leur emploi, l'aggravation de leurs conditions de travail et le démantèlement du groupe.

Jamais un PDG d'une entreprise nationalisée n'a osé mettre toute sa responsabilité dans des procédés à caractère fascisant de ce type.

Jamais, depuis des décennies, le climat interne à l'entreprise, dans toutes les usines du groupe, à Billancourt, à RVI, à Douai, ... n'a subi une telle détérioration. Jamais les libertés et les droits de l'homme n'ont été autant bafoués ouvertement.

De tels actes soulèvent une profonde émotion et une condamnation dans toutes les catégories de personnel à la Régie. Mais tous les travailleurs de France sont concernés.

Aujourd'hui, M. LEVY s'en prend à la caisse du syndicat C.G.T., en décrétant la saisie du compte bancaire. Il exige le paiement de 70 millions de centimes pour l'action menée aux Champs-Élysées en 1985, contre la réimportation de véhicules RENAULT fabriqués à l'étranger pour le marché national.

A quelle époque faut-il remonter pour enregistrer un tel fait ou, plus exactement, cette situation a-t-elle seulement jamais existé dans une entreprise nationalisée ?

Le comportement de la direction peut-il être l'acte de la seule direction ? La question de la responsabilité du pouvoir est posée face à des événements d'une extrême gravité qui touchent au principe du droit syndical, aux libertés, aux droits de l'homme et à la démocratie sur le lieu du travail.

La politique du PDG de la Régie et de son directeur des affaires sociales M. PRADERIE a un objectif : tenter d'empêcher toutes les expressions revendicatives de plus en plus vives qui montent des ateliers, bureaux et services. Elle vise ainsi à briser la résistance des salariés qui s'opposent avec les syndicats C.G.T. à une stratégie du groupe qui sacrifie à la rentabilité financière la force de l'entreprise nationale sur le sol français, ses activités industrielles diversifiées, son savoir-faire et ses emplois.

Cette politique n'est bonne ni pour les travailleurs, ni pour la France.

La C.G.T. considère que des événements d'une telle gravité ne peuvent se développer sans le soutien des forces dirigeantes du pays et de l'Etat.

Les libertés syndicales en France sont un acquis des luttes ouvrières et des forces démocratiques. Les salariés, avec la C.G.T., y ont contribué activement.

C'est pourquoi ils ne sauraient accepter ni du PDG, ni du gouvernement, ni d'aucune force politique, que soient bafoués les droits syndicaux et les libertés en général. La C.G.T. prend très au sérieux la situation qui se développe à la Régie RENAULT. Le départ immédiat de M. LEVY, nommé par le gouvernement et le Président de la République, est nécessaire. Ses décisions sont contraires à l'intérêt de la Régie, de ses salariés et du pays.

La Régie RENAULT a besoin d'une autre politique sociale, industrielle et financière.

La C.G.T. et la Fédération des travailleurs de la Métallurgie appellent l'ensemble des travailleurs de la Régie à intensifier leurs exigences revendicatives dans les ateliers et les services pour les salaires, l'emploi, les conditions de travail, le respect des droits et libertés syndicales.

Elles exigent le retrait immédiat de toutes les milices privées engagées par la direction générale, la réintégration des militants dans leur emploi et leurs droits, la levée de la saisie bancaire du compte du syndicat, de toutes les sanctions à l'égard des militants et des travailleurs.

Le Bureau Confédéral appelle toutes ses organisations à renforcer sans attendre, leur soutien aux militants de la Régie RENAULT en exprimant ces exigences en direction de la direction et du gouvernement.

Montreuil, le 29 février 1988

**MEPRIS, INJUSTICE : ON SE REBIFFE****LA CAMPAGNE DU C.C.J. S'INTENSIFIE**33 - GIRONDE :

Une réunion a eu lieu le 19 février 1988 au cours de laquelle il a été décidé de restructurer le C.D.J. à partir de la campagne "Mépris, Injustice : on se rebiffe" en lien avec le plan de travail de l'U.D.

Ciblage des entreprises : EDF - SNCF - CGFFE - CHR - PTT - COMMERCE - SAFT -  
CITE ADMINISTRATIVE

Une expression du responsable du CDJ est prévue pendant le Comité Général de l'UD.

Réunion avec les jeunes des entreprises ciblées le 1er mars 1988.

Décision de l'UD d'inscrire le CDJ dans le plan de travail de l'UD et les initiatives qui en découlent avec une expression et des actions du CDJ :

Ex. : 8 mars : temps forts sur les salaires.

Le 24 mars sur les libertés : prise en charge par le CDJ du cas d'un jeune licencié à la ville de Bordeaux et réunion entre le CDJ, l'UL et le syndicat concerné pour voir concrètement les dispositions et initiatives à prendre.

06 - ALPES MARITIMES :

Suite à la première réunion de l'équipe jeune du 24 février 1988, l'UD a pris une série de décisions :

- Adresser le Procès Verbal de cette réunion à l'ensemble des jeunes militants connus de l'U.D. ;
- Provoquer une C.E. d'U.D. sur la question de la jeunesse ;
- Etablir un plan de visites des principaux syndicats du département avec le Secrétaire à l'organisation de l'U.D. ;
- Solliciter deux à trois jeunes, membres de la C.E. de l'U.D., pour participer à la vie de ce collectif ;
- Mettre en place un point de rencontre téléphonique hebdomadaire des jeunes à l'UD :
  - . S.O.S. T.U.C. non payés,
  - . S.O.S. Jeunes Précaires.
- Réaliser une expression dynamique du CDJ pour la libération de Nelson MANDELA à l'occasion de l'exposition organisée sur l'Afrique du Sud par la ville de Nice ;
- Préparer une initiative, dans les semaines à venir, permettant qu'à travers les actions du CDJ la jeunesse s'exprime sur le problème de l'emploi et les salaires, dans le département ;
- Prendre en compte, lors de la C.E. du 9 mars prochain, sur les problèmes de l'éducation syndicale, la formation des jeunes militants.

A SUIVRE DANS LE PROCHAIN NUMERO.....

## *VICTOIRE aux A.S.S.E.D.I.C. de Paris*

Une délégation de près de 50 jeunes chômeurs et jeunes salariés de la capitale ont occupé le 25 février 1988, le siège des A.S.S.E.D.I.C. de Paris à l'appel du C.D.J. de Paris, du C.C.J./C.G.T., de l'Union Départementale C.G.T. de Paris dans le cadre de la campagne "**Mépris, Injustice : on se rebiffe !**"

Pendant près de deux heures ils ont :

- dénoncé le contenu de l'Accord sur l'U.N.E.D.I.C. signé le 30 décembre par le patronat et les Organisations syndicales, à l'exception de la C.G.T. ;
- fait connaître les propositions de la C.G.T. pour le financement de l'U.N.E.D.I.C. ;
- exigé le maintien des représentants de la C.G.T. dans toutes les instances de l'U.N.E.D.I.C. ;
- exigé la non-application des directives SEGUIN qui ont déjà conduit à Paris à la radiation de 1 610 jeunes chômeurs pour refus de T.U.C. ;
- exigé l'utilisation de la totalité des fonds sociaux destinés aux chômeurs, en soulignant qu'en 1987, 6 milliards n'ont pas été utilisés à Paris conformément aux exigences du patronat.

Après négociation avec le Directeur des A.S.S.E.D.I.C. de Paris, assisté de deux Chefs de Service, les jeunes avec la C.G.T. ont obtenu :

- *L'engagement d'aller très vite vers la réunion d'une Commission paritaire extraordinaire avec à l'ordre du jour : l'utilisation à Paris de la totalité des fonds sociaux disponibles ;*
- *L'engagement de mener une campagne d'information en direction des jeunes chômeurs dans les A.S.S.E.D.I.C. et, fait nouveau, dans les A.N.P.E., pour leur faire connaître leurs droits y compris en matière d'aide d'urgence ;*
- *L'engagement d'examiner, au siège des A.S.S.E.D.I.C., pour règlement très rapide, tous les cas d'urgence présentés par la C.G.T. et ses représentants dans les instances de l'U.N.E.D.I.C. et aux A.S.S.E.D.I.C. de Paris*

UN SUCCES RICHE D'ENSEIGNEMENTS QU'IL CONVIENT DE MULTIPLIER TRES VITE DANS D'AUTRES DEPARTEMENTS.

/ \_\_\_\_\_ /



## De réelles possibilités ..... à confirmer .....

Vous avez pu le lire dans la Presse, des luttes importantes se développent aux Grands Magasins PRINTEMPS et GALERIES LAFAYETTE de PARIS.

### SUR QUELLES BASES ?

Un mécontentement grandissant, contre la flexibilité, l'ouverture des dimanches, les salaires qui n'en sont plus ... etc...,

➔ Mécontentement qui s'est concrétisé en action à l'annonce par la Direction du PRINTEMPS de PARIS de sa décision d'ouvrir le magasin plus tard tous les soirs.

Les salariés du magasin GALERIES LAFAYETTE tout proche, se savent évidemment concernés.

Dans ces deux Magasins, depuis 2 semaines, les actions se multiplient ; grèves, délégations en force à la Direction (où les salariés n'ont pas peur de s'exprimer), manifestations, rassemblements jusqu'à 2.500 salariés, avec à chaque fois un élargissement du nombre de salariés concernés.

- En fait, une lutte importante contre les flexibilités, les
- précarités.

### DANS CE MOUVEMENT, QUE CONSTATONS-NOUS ?

- ◇ Une présence importante de Jeunes et de salariés en situation précaire, ou qui ont bien connu la précarité.
- ◇ Une grande détermination
- ◇ Un refus de l'arbitraire patronal et de nouveaux mauvais coups
- ◇ Une volonté d'être écoutés et respectés.

↳ Finalement les revendications mises en avant sont bien celles que nous développons depuis quelques temps, à savoir :  
EMPLOI STABLE, QUALIFIE, BIEN REMUNERE ET DIGNITE.

Le climat constaté dans ces 2 magasins de PARIS se vérifie dans bien des entreprises, à la fois dans des luttes et dans diverses initiatives,

↳ Mais aussi dans la création de bases nouvelles - Dans les adhésions - Les résultats aux élections professionnelles.

(A ce sujet, de nombreuses élections ont lieu dans les grandes Sociétés du Commerce courant Mars).

IL NE S'AGIT PAS D'UN HASARD

- ↳
- ◇ C'EST BIEN LE RESULTAT DE TOUTES NOS EXPLICATIONS SUR FLEXIBILITE, PRECARITES, SALAIRES, ETC...
  - ◇ C'EST BIEN LE RESULTAT DES EFFORTS FAITS PAR TOUT NOTRE MOUVEMENT DANS LES PARRAINAGES, EN PARTICULIER AUTOUR DES ELECTIONS PRUD'HOMALES, ET QUI, DANS BIEN DES ENDROITS SE POURSUIVENT.

NOUS POUVONS POUSSER L'AVANTAGE

————→ Pour les luttes dans les entreprises du Commerce et des Services, à partir des préoccupations des salariés de chaque établissement, entreprise, mais aussi en convergence avec les autres salariés.

————→ Pour le renforcement et l'organisation C.G.T.

C'est ainsi que la Fédération du Commerce et des Service a décidé d'une semaine d'action du 21 au 26 MARS avec un point fort le 24, sur les salaires, bien en lien, bien entendu, avec flexibilité, précarité, dignité.

D'ores et déjà, chaque Syndicat a reçu du matériel avec en particulier un questionnaire sur : "La vie comme elle ne va pas". Parlons-en, proposons, Agissons.

Pour vous aider, dans le parrainage des entreprises de ces branches, vous trouverez de plus, un modèle de tract ci-joint, bien entendu à adapter si vous le jugez nécessaire, en fonction des réalités des entreprises ciblées.

**cgt****Aux Salariés du Commerce****Contre les précarités ...****des luttes pour la qualité de la vie**

Comme dans toutes les autres professions, les Patrons du Commerce tentent de mettre en place la précarité qui toucherait tous les aspects de la vie au travail et du coup, la vie dans son ensemble, confortés par les mesures gouvernementales, ils accélèrent le pas

POUR NOUS CELA SE TRADUIT COMMENT ?

## ◇ Attaques sur les salaires

- ↘ Salaires de misère qui ne permettent plus de vivre et qui ne reconnaissent pas la qualification

## ◇ Attaques sur les contrats de travail

- ↘ Précarisation, flexibilité à outrance, stages bidon de toutes sortes pour les Jeunes, changement de jour de repos  
Volonté de faire travailler sur 6 jours et pourquoi pas 7 jours sur 7

## ◇ Attaques pour les ouvertures des magasins

- ↘ Les dimanches, jours fériés et comme c'est le cas actuellement au PRINTEMPS, avec des menaces sérieuses pour tous les autres magasins

→ OUVERTURE PLUS TARD LE SOIR

Et pour justifier leurs mauvais coups, tous les arguments sont bons :

- ↳ Concurrence - Maintien de l'entreprise - Modernité  
Savoir "Vivre avec son temps" comme ils disent.  
Et puis un petit coup sur le chiffre d'affaires.

Autant d'arguments qui ne tiennent pas :

- ↳ Car les résultats économiques de l'entreprise dépendent pour l'essentiel du pouvoir d'achat des consommateurs...  
Et puis qui concurrence qui ? Qui contrôle SUPER M : Les GALERIES LAFAYETTE.  
EUROMARCHE - ESCALE - DISCO : LE PRINTEMPS, etc...

Les véritables solutions, elles sont là, possibles :

- DE VRAIES SOLUTIONS ECONOMIQUES PERMETTANT D'ASSURER LE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE
  - ◇ L'EMBAUCHE DE PERSONNEL NECESSAIRE, AVEC DES CONTRATS STABLES, QUALIFIES, BIEN REMUNERES
  - ◇ DES SALAIRES DECENTS POUR VIVRE AVEC SON TEMPS, RECONNAISSANT LA QUALIFICATION, L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE, LE SAVOIR FAIRE :  
SALAIRE MINIMUM 1ERE CATEGORIE : 6.000 FR\$
  - ◇ UNE POLITIQUE COMMERCIALE DE PRODUITS DE QUALITE, MULTIPLES ET DE PRIX ACCESSIBLES A UNE LARGE CLIENTELE.

ET LES METTRE EN PLACE :



- ◇ C'EST POSSIBLE
- ◇ C'EST NECESSAIRE POUR LES SALARIES
- ◇ C'EST BON POUR L'ECONOMIE, C'EST BON POUR NOTRE PAYS.

Alors, oui, bas salaires, précarité, insécurité, précarité  
CA SUFFIT

## Disons le haut et fort ...

Il n'y a pas de fatalité à la vie que voudrait nous imposer le Patronat.

→ Partout le mécontentement est grand :

- ◇ Arrêts de travail au PRINTEMPS PARIS
- ◇ Arrêts de travail aux GALERIES LAFAYETTE PARIS
- ◇ Initiatives sur les salaires au B.H.V. RIVOLI
- ◇ Arrêts de travail à PRISUNIC NIMES - ETC... ETC ...

## Soyons plus nombreux à le dire



Le 24 Mars, la CGT appelle tous les Syndicats du Commerce et des Services à se faire entendre, à agir :

CONTRE :

- ◇ Les mauvais salaires, la précarité, les changements d'horaires, d'ouvertures des magasins... etc...

POUR :

- ◇ La qualité de la vie, des emplois stables, qualifiés, bien rémunérés, de bons salaires avec un minimum à 6.000 Frs, l'embauche à temps plein.

- Vous qui êtes dans une entreprise où le Syndicat CGT existe, avec vos délégués :  
DEBATEZ - DECIDEZ DE VOS REVENDICATIONS ET DE VOS ACTIONS
- Vous qui êtes dans une entreprise où le Syndicat n'existe pas :  
SACHEZ QUE LA PREMIERE FACON DE VOUS DEFENDRE, C'EST DE VOUS Doter D'UN OUTIL POUR CELA... ET C'EST LE SYNDICAT

Vous le savez, les Patrons ont une politique bien cohérente qu'ils tentent d'appliquer partout.



NOUS AUSSI, AYONS UNE REPONSE COHERENTE.  
PARTOUT ORGANISONS-NOUS

## Battons nous pour nos revendications

Et comme première forme d'action  
pour être plus forts

Venez renforcer la C.G.T.

## ADHEREZ A LA C.G.T

Rempli ce bulletin et retourne-le à la fédération CGT Commerce,  
Case 425 - 93514 MONTREUIL CEDEX  
ou remets-le à un syndiqué de ta commune

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

.....

ENTREPRISE : .....

.....





**PRÉPARONS UN BON PRINTEMPS POUR  
LES FINANCES DE TOUTE LA CGT :  
BILAN NATIONAL LE 31 MARS 1988**

Résolument offensive, telle est la démarche CGT des moments présents, quelles que soient par ailleurs les motivations, les échéances électorales, et autres !

La réalité actuelle qui s'impose aux travailleurs est bien la difficulté de vivre, de travailler, d'être libre, face aux pressions de l'adversaire de classe, quel que soit l'habit ou le fard dont il se sert le temps d'une élection.

Passer à un cran supérieur sur nos moyens de lutte est une nécessité inévitable à laquelle on ne peut échapper. Cela s'impose pour élever notre action sur les salaires, les droits, les acquis, les libertés.

**LES MOYENS :** C'est plus d'adhésions, plus de cotisations. Recruter avec audace, réaliser avec confiance le placement du FNI, collecter régulièrement, assurer les règlements aux structures.

**CELA SE PRÉPARE, S'ORGANISE A L'ENTREPRISE**

- 1° Par la mise sur pied d'un plan de travail précisant les objectifs, les rendez-vous.
- 2° Par le recensement des syndiqués "en retard" sur le FNI et les cotisations pour leur mise à jour.
- 3° Par la mise en oeuvre du "contact" pour proposer l'adhésion à ceux et celles (et il y en a) qui nous "accompagnent" dans les luttes, votent CGT, mais ne sont pas encore parmi nous !
- 4° Chaque semaine, la direction du syndicat fait le point : adhésions, FNI, cotisations, PAC.

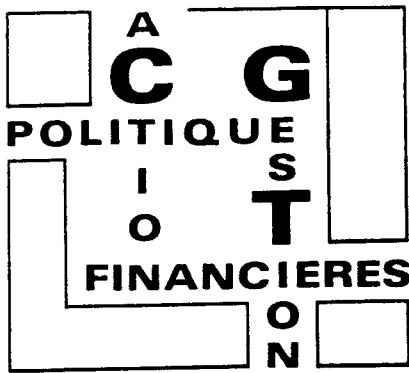
L'objectif étant que le bilan du 31 mars se traduise concrètement par un "plus" sur 1987 à la même date. Syndicat, Union locale, Union départementale, Fédération, chacun est concerné et pour que soient proposés ses propres objectifs, rendez-vous, réalisations.

Avec ténacité, et les premiers chiffres de 1988 le confirment, nous faisons la CGT plus forte, mieux armée pour les luttes en cours et à venir.

Etre plus forts, mieux armés, c'est l'objectif.

Une condition s'impose, c'est de le mesurer et de le faire connaître. C'est dans cet esprit que nous proposons à toutes les organisations CGT la tenue de plans de travail et de rendez-vous pour faire le point.

- Alors, ensemble, vers un "grand point national de la bataille financière le 31 mars 1988 :
- . F.N.I. 1988
  - . Timbres 1988
  - . le développement des Prélèvements Automatiques des Cotisations et résultats
  - . le bilan et apurement des règlements 1987.



# UNE SEMAINE

# PRINTANIERE FINANCIERE

LUNDI 28 MARS

8

9 REUNION des

10 collecteurs :

11 - dans les sections

12 - dans les syndicats

13 .....

14 ordre du jour :

15 - le point des situations

16 - objectifs de travail

17

18

19

MARDI 29 MARS

8

9 Bilan A

10 L'ENTREPRISE

11

12 - F.N.O 88

13 - Timms 88

14 - P.A.C

15 - Soldes 87

16

17

18

19

MERCREDI 30 MARS

8

9 RENDEZ - JOURS

10 DANS

11

12 - les syndicats

13 - les u.l.

14

15

16

17

18

19

JEUDI 31 MARS

8

9 BILAN NATIONAL

10 - CGT

11 - unions departementales

12 - Federations

13 .....

14

15 F.N.O 88

16 Timms 88

17 P.A.C

18 Situation 1987

19

VENREDI 1 AVRIL

8

9

10 la Bataille

11 Financiere

12

13 c'est pas un poisson

14 et se marene !

15

16

17

18

19

---

## **STRATEGIES SOCIALES DU CAPITAL**

Session de formation  
à l'Institut du Travail de Strasbourg  
du 29 mai au 4 juin 1988

---

### **objectifs du stage**

Apporter aux participants les connaissances permettant une meilleure appréhension de la stratégie sociale du capital et de notre propre démarche.

### **contenu du stage**

- Etude de la stratégie sociale du patronat son évolution en fonction des objectifs recherchés et en relation avec l'état du rapport de force.
- Les stratégies d'accompagnement du pouvoir politique depuis plusieurs années, examen des différents textes contribuant à la déréglementation sociale.
- Les orientations européennes préparant 1992, les perspectives de la C.E.E. dans le domaine social, les positions du patronat et du pouvoir politique par rapport à ces orientations.
- La mise en oeuvre de ces stratégies dans le rapport de force : comment se mettent-elles en oeuvre confrontées à la société réelle (les luttes, les tentatives de recomposition du paysage syndical, l'évolution du salariat sous la double pression des mutations technologiques et de la déstructuration déjà engagée, la bataille idéologique, etc)
- Analyse de notre stratégie syndicale.

.../

## a qui s'adresse le stage ?

- aux responsables des unions départementales, des fédérations, des régions,... (membres des secrétariats, bureaux. Cette session constituant une actualisation des connaissances de niveau supérieur sur un thème de grande actualité).
- aux militants collaborant à l'activité de différents secteurs confédéraux (emploi-formation, politique et action revendicative, santé-protection sociale,...)

**candidatures** à adresser au C.C.E.O. de la C.G.T.

### FICHE DE CANDIDATURE

*A adresser au Secteur confédéral concerné  
ou au C.C.E.O. de la C.G.T.*

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse où vous désirez recevoir votre convocation :

.....  
.....

Votre fédération : .....

Votre U.D. : .....

Votre principale responsabilité actuelle : .....

Vos responsabilités spécifiques : .....

Etes-vous permanent : OUI  NON

Téléphone où l'on peut vous joindre : \_\_\_\_\_

Domicile  Syndicat  Professionnel

Pour le stage : .....

Du \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 1988 au \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 1988

**Vous avez suivi un stage de :**

Niveau de base  en 19\_\_\_\_

Niveau moyen  en 19\_\_\_\_

Niveau supérieur  en 19\_\_\_\_

**Votre formation spécialisée :** .....

Niveau ..... en 19\_\_\_\_

Niveau ..... en 19\_\_\_\_



La situation intervenue ces derniers temps au niveau de l'Ex. Groupe CRI a conduit les secteurs Santé-Protection Sociale-Retraite et Economie Sociale d'une part et les Fédérations concernées par ces questions d'autre part, à réaliser des projets de tracts qui devraient faire l'objet d'expression en direction des travailleurs.

MODELE DE TRACT A DIFFUSER

## L'ARGENT DES TRAVAILLEURS DOIT ALLER AUX TRAVAILLEURS

Depuis plusieurs années, une série d'attaques sont intervenues au niveau de votre Caisse de Retraite Complémentaire ou de Prévoyance : (la CRI,- CRISA, - CRIPP -, CRIA-IRCA -, CRI-UNIRS.

La prise en main par le patronat de sa gestion et de son orientation s'inscrit dans sa logique de casse de l'emploi, de la couverture sociale et des libertés syndicales.

Pour la retraite, il s'agit de la remise en cause de vos droits, de ceux des retraités et du personnel travaillant pour l'institution.

**Jugez-en :**

- Eclatement du groupe C.R.I. (pour casser les objectifs sociaux).
- Création d'une super instance : la structure Fédérative chargée d'assurer la gestion des moyens informatiques, personnel, placements financiers pour les caisses de retraite et de prévoyance, et dont les décisions s'imposent à tous les Conseils d'Administration.
- Création d'une entité séparée reprenant les activités de gestion de l'épargne individuelle ou collective.

Ces différentes mesures présentées comme la recherche d'une meilleure gestion du système ont été décidées et mises en place par le C.N.P.F.

Elles ont pu être appliquées parce qu'il a trouvé le soutien total et permanent des autres organisations syndicales C.F.D.T., F.O., C.G.C., C.F.T.C.

Celles-ci sont devenues les alliées du Patronat :

- **Pour bafouer la démocratie** (la C.G.T. qui est de loin l'organisation la plus représentative : 47 % des voix à la C.R.I., 45 % à la Prévoyance, n'a que 2 représentants élus sur 22 participants à la structure Fédérative).

Ces décisions ont des conséquences lourdes :

- Au plan du fonctionnement des caisses et pour l'avenir des retraites,
- En matière d'emploi du fait des mesures de restructuration découlant de la scission des activités qui entraînent à des mutations, FNE, voire nombreux licenciements.

De telles mesures vont à l'encontre des décisions adoptées par l'ensemble des Conseils d'Administration pour assurer la sauvegarde des activités et de l'emploi, ceci passant notamment par un prêt de 65 millions consentis sur les réserves des Caisses.

De tout temps, les élus C.G.T. ont mené leurs actions pour un haut niveau des retraites comme pour une gestion démocratique et claire des activités.

Les pleins pouvoirs donnés par les autres organisations syndicales C.F.D.T., F.O., C.G.C., C.F.T.C. au Patronat, sont à l'opposé de ces principes.

Nous condamnons de telles démarches comme nous condamnons les choix actuels sur l'avenir des retraites complémentaires tels ceux contenus dans l'accord du 12 Novembre 1986, imposés par le C.N.P.F. adopté par les mêmes organisations syndicales. Seule la C.G.T. a refusé de signer ce qui aboutit à l'augmentation des cotisations jusqu'en 1990, dans le même temps, à l'abaissement des pensions.

**Que l'on en juge, au 1er Janvier 1988 :**

**Pension C.R.I. + 1,15 %**

**Pension C.R.I.S.A. + 0 %**

**Pension C.R.I.P. + 1,50 %**

Alors qu'en 1987 le coût de la vie a augmenté de 4,9 % selon la C.G.T. et de 3,1 % selon l'INSEE,

#### **IL NE FAUT PAS LAISSER FAIRE !**

Avec vos élus et vos syndicats C.G.T., dénoncez la remise en cause de vos droits sociaux et intervenez auprès de vos directions et du C.N.P.F. pour obtenir une revalorisation des pensions conforme à l'évolution du coût de la vie.

La retraite complémentaire est un élément important de votre protection sociale. Elle est un salaire différé qui doit garantir et améliorer le pouvoir d'achat de ceux qui ont cotisé et créé des richesses par leur travail.

Soutenez l'action de la C.G.T. pour une gestion démocratique, pour un autre financement de la Protection Sociale, pour une gestion de l'argent des travailleurs au service des travailleurs.



Dans sa séance des 26 et 27 janvier 1988 le Conseil Economique et Social avait à son ordre du jour :

L'AVENIR DE LA POLITIQUE DE LA C.E.E. EN MATIERE DE SCIENCE ET DE TECHNOLOGIE  
(Projet d'avis présenté par M. MAGAUD)

Intervenant : Jean DESMAISON

Après avoir souligné les insuffisances et dangers de l'approche faite en même temps que l'émergence de certaines réalités nationales la C.G.T. considère :

- Qu'il y a corrélation entre avenir et utilisation des sciences et technologies et croissance économique, sociale, des emplois ce qui doit se traduire par un développement de la croissance productive dans notre pays comme dans les pays de la Communauté.

- Qu'il est dangereux d'ajuster avenir des sciences et technologies avec les aléas de la concurrence monopoliste multinationale, d'avoir recours à des procédés sélectifs au profit de la recherche développement et au détriment de la recherche fondamentale.

Pour ces raisons, elle propose :

- Le développement des recherches fondamentales et appliquées dans tous les pays.
- L'intensification et l'approfondissement des coopérations scientifiques et techniques, économiques, sociales, éducatives et culturelles qui sont autant de moyens du progrès des connaissances, de leur utilisation, du développement des capacités productives, de la paix.

La C.G.T. se place dans une perspective d'avenir qui appelle des définitions nouvelles aux plans nationaux, elle précise le besoin : du maintien des maîtrises de développement à ce niveau ; de la définition de programmes en harmonie avec des objectifs de développement économique et social pour répondre aux besoins des populations, à la création importante d'emplois, à une réelle participation des salariés dans la définition de ces orientations.

Elle met l'accent sur le lien entre recherche scientifique et recherche productive, activités et produits, et insiste sur la nécessité de la transparence sur les objectifs fixés en matière de recherche industrielle et de valorisation pour ce qui est des programmes de coopération.

La C.G.T. demande par ailleurs :

- Le respect des statuts des personnels de recherche, elle souligne les risques actuels que comportent les propositions d'accentuation des mobilités des personnels et l'harmonisation régressive des statuts en préparation.

- Le développement des échanges, l'élargissement des communications et rencontres, la publicité la plus large des travaux et résultats scientifiques.

Pour ces raisons, elle votera contre le projet d'avis présenté.

RESULTATS DU VOTE SUR L'ENSEMBLE DU PROJET D'AVIS

Votants.....	207	Pour.....	185 (dont les groupes CFDT, FO, CGC, CFTC)
		Contre.....	17 (CGT, M. QUIN : entreprises publiques)
		Abstentions...	5 (FEN, M. DELARUE : groupe des personnalités qualifiées).



# ANTOINETTE

Magazine CGT

**POUR FAIRE VIVRE L'ENQUETE, EN AVRIL,  
PROSPECTONS POUR ENRACINER "ANTOINETTE" A L'ENTREPRISE.**

FEVRIER **3674** ANTOINETTE supplémentaires commandées.

MARS, plus de **10 000** exemplaires en plus de la diffusion habituelle et d'autres commandes sont annoncées.

Ces commandes émanent de centaines d'entreprises. C'est dire le travail engagé, les contacts établis.

Notre revue ANTOINETTE démontre, s'il en était besoin, qu'elle est bien le SUPPORT IDEAL pour une activité de masse, pour toute l'action de la CGT.

Avec son contenu, son originalité, ANTOINETTE tient un créneau essentiel dans la grande bataille pour le SMIC à 6 000 Frs.

En AVRIL, pour faire fructifier l'important travail mis en route,  
pour faire vivre l'enquête

TRANSFORMONS LA DIFFUSION EXCEPTIONNELLE EN DIFFUSION PERMANENTE.

Les possibilités sont immenses : ce qui a été possible en Février, MARS doit le prolonger

EN AVRIL, CRÉONS DES POSTES DE DIFFUSION

<u>Créations / Postes</u>	
FEDERATION	_____
U.D.	_____
ENTREPRISE	_____
NOM - ADRESSE	_____
Nombre d'exemplaires / ____ /	

EN AVRIL , POUR LA RECONQUETE DU TERRAIN PAR NOTRE REVUE,  
POUR UN PRESENT ET UN AVENIR FRUCTUEUX EN ADHÉSIONS,  
PROPOSONS DANS LES ENTREPRISES, ANTOINETTE.

<u>BON DE COMMANDE AVRIL</u> à expédier à ANTOINETTE 33, Rue Bouret - 75019 PARIS-	
NOM	_____ ENTREPRISE _____
PRENOM	_____
ADRESSE	_____
Nombre d'ex. / ____ /	